

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2015

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE - (N° 3022)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS16

présenté par
M. Grandguillaume, rapporteur

TITRE

Substituer aux mots :

« pour des territoires zéro »

les mots :

« territoriale visant à faire disparaître le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à modifier le titre de la proposition de loi afin de le mettre davantage en adéquation avec l'objectif de l'expérimentation.